

vaisselle manuelle

Sv 25

Fiche technique

Liquide vaisselle manuelle concentré

Liquide vaisselle concentré, parfumé au citron.

Fortement mouillant et dégraissant, il dissout les graisses et évite les traces et auréoles calcaires.

Facilite l'égouttage et le séchage de la vaisselle. Conserve ses propriétés si les eaux sont calcaires.

Mode d'emploi

Verser dans un bac d'eau chaude (40 à 50°C)

un peu de produit : 0,6 à 1,2 g/l.

Éliminer les déchets les plus importants de la vaisselle et du matériel.

Laisser tremper quelques minutes

puis laver et rincer à l'eau claire.

Laisser sécher sans essuyer.

Conditionnements

- Emballage : carton de 4 bidons de 5 L,
carton de 12 flacons de 1 L avec bouchon push pull.

Données techniques

- Aspect : liquide visqueux orange

- pH : 7,8 - 8,8

- Densité : 1,03 - 1,05

Précautions

Éviter les projections oculaires

Stockage

Stocker à l'abri du gel.

Sécurité selon FDS

Ce mélange ne présente pas de danger pour la santé.

Ce mélange ne présente pas de danger pour

l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Respecte l'environnement (Eco'Reflex Nature)

Présente un profil environnemental très favorable.

Contient des composants respectueux de l'environnement.

Ne présente pas d'étiquetage environnemental.

Respecte l'homme (Eco'Reflex Sécurité)

Risque chimique réduit pour l'utilisateur (Selon les critères Eco'Reflex établis à la date de publication de cette fiche technique).

Pas d'étiquetage allergène (pas de phrases H334, H317 et EUH 208).

Sans VLER française.

Formule déposée au centre Antipoison France : + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33 (0)5.55.27.65.27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail.

Conforme à l'arrêté français du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

12-07-2022 Ind. 14

